

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement fédéral risque d'ignorer les régimes provinciaux d'assurance-médicaments existants en vue d'implanter un régime national

16 octobre 2018
Pour diffusion immédiate

MONTREAL — Contrairement aux idées fausses bien répandues, chaque province offre déjà une assurance-médicaments pour aider les Canadiens – en particulier les aînés et les personnes à faible revenu – à se procurer des médicaments, selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui par l'Institut Fraser, un groupe canadien non partisan de réflexion sur les politiques.

« La plupart des discussions sur un possible régime national d'assurance-médicaments semblent présumer qu'il n'y a pas déjà une aide gouvernementale pour les Canadiens qui ont besoin de se procurer des médicaments – mais c'est tout simplement faux », a déclaré Bacchus Barua, directeur adjoint des études sur les politiques de santé de l'Institut Fraser et co-auteur de *L'assurance-médicaments provinciale pour les Canadiens vulnérables*.

L'étude résume les programmes provinciaux d'assurance-médicaments offerts au Canada et révèle que, bien que le niveau de couverture varie d'une province à l'autre, trois groupes vulnérables importants, soit les aînés, les personnes à faible revenu et celles bénéficiant de l'aide sociale, ont accès à des médicaments sur ordonnance payés en totalité ou en partie par les gouvernements provinciaux.

Les gouvernements provinciaux du pays fournissent également une assurance-médicaments à certaines personnes qui font face à des difficultés majeures en raison du coût de leurs soins médicaux ou encore d'autres facteurs, incluant les personnes lourdement handicapées et celles souffrant de maladies comme la sclérose en plaques et la fibrose kystique.

Il est important de noter que les provinces sont en mesure d'établir des régimes d'assurance-médicaments propres à leurs priorités, à l'âge et au niveau de revenu de leurs populations ainsi qu'à d'autres facteurs, qui diffèrent tous d'une province à l'autre. Cette personnalisation serait sans doute perdue ou du moins réduite si le Canada adoptait un régime national.

« Les provinces peuvent adapter leurs régimes d'assurance-médicaments en fonction de leurs propres besoins, mais un système national à payeur unique y mettrait fin, a affirmé Yanick Labrie, un agrégé supérieur de l'Institut Fraser qui se spécialise dans l'économie de la santé et des médicaments.

Au lieu d'instaurer un régime d'assurance-médicaments qui imite notre système rigide de soins de santé, nous devrions plutôt essayer de comprendre les écarts qui existent entre les régimes provinciaux et orienter les ressources vers les Canadiens qui ont besoin d'aide. »

(30)

COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS :

Yanick Labrie, agrégé supérieur, Institut Fraser
Courriel : communications@fraserinstitute.org

Pour une entrevue ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Bryn Weese, spécialiste des relations avec les médias
Institut Fraser
Tél. : 604-688-0221 poste 589
Courriel : bryn.weese@fraserinstitute.org

Suivez l'Institut Fraser sur **Twitter** | Visitez notre page **Facebook**

L'Institut Fraser est un organisme public indépendant d'éducation et de recherche sur les politiques publiques. Basé au Canada, il a des bureaux à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal et entretient des liens étroits avec un réseau mondial de groupes de réflexion dans 87 pays. Sa mission consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens, de leurs familles et des générations à venir en étudiant, en mesurant et en diffusant largement les effets des politiques gouvernementales, de l'entrepreneuriat et des choix sur leur bien-être. Pour protéger l'indépendance de l'Institut, ce dernier n'accepte pas de subventions ni de contrats de recherche des gouvernements. Visitez www.fraserinstitute.org.